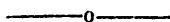


Cette attitude que nous souhaiterions voir prendre par le gouvernement, nous la recommandons à l'attention des Sociétés de Comtés, qui, elles aussi, auraient intérêt, le devoir peut-être, de l'adopter. On ne peut douter qu'aucune d'elles ne soit pénétrée de l'utilité de l'enseignement agricole, et n'ait conscience de la situation plus difficile que lui fera la fermeture de l'institution de Ste. Anne. Ce fait, s'il a lieu, sera longtemps un argument contre les établissements de ce genre, dont il reculera la propagation, s'étendra peut-être à la plupart des innovations agricoles, contre lesquelles il sera une source funeste d'objections.

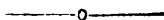
Nous avons engagé les sociétés à ne pas se laisser dévoyer en créant chez elles des écoles qui auraient manqué d'éléments d'existence ; mais nous leur disons, aujourd'hui, jouissez de tous les avantages de l'établissement de Ste. Anne, dans la mesure de vos forces ; au lieu de construire, acheter terres et bestiaux, entretenir maîtres et valets envoyez là des élèves ; cela vous prendra beaucoup moins de capitaux et vous aurez des résultats mieux assurés.



La corporation de Québec, avec une intelligence parfaite des intérêts de cette ville et de ceux de l'agriculture, a résolu de tenir quatre foires par année pour la vente de chevaux, d'animaux gras, porcs &c. La première de ces foires a eu lieu le vendredi 7 juin dernier. On rapporte qu'il y a eu beaucoup de beaux chevaux et d'autres animaux qui ont été bientôt vendus à de bons prix. Le succès a été complet, et l'on a toute raison d'espérer que la seconde, qui tiendra le premier vendredi d'août prochain, donnera encore de plus grande satisfaction. La troisième foire a été fixée au premier vendredi de novembre et la quatrième au second vendredi de Janvier.

C'est une très heureuse idée, une institution utile qui ne saurait manquer de produire de bons fruits.

Nous félicitons vivement la corporation de Québec d'en avoir eu l'initiative.



Voici le moment des élections générales ; en parler, ce n'est pas sortir des matières qui sont du domaine de nos observations, puisque nous y voyons forcément en jeu les intérêts mêmes de l'Agriculture. C'est de l'ordre, de la sagesse ; ce sera si l'on veut un excès de soin ; mais ce n'est pas de la politique proprement dite ; nous n'avons nullement à en faire, Dieu merci !

Voyons en quelques mots,

—Ce qu'il y a d'utile à faire pour la satisfaction des questions qui nous préoccupent ;

—Ce qui a été fait ;

—Ce qu'il reste à faire.

Nous présumons que la conclusion sera nette.

“ Le progrès, pour qu'il se fasse dans l'art agricole, a besoin de règlements nouveaux, d'institutions protectrices. La première de toutes, la plus nécessaire ; c'est la *prompte* organisation du crédit agricole.”